Sous-Officiers, 12, rue Faidherbe, à 8 h. 15, pour se rendre ensuite à 9 h. au Monument de la Victoire pour le dépôt d'une gerbe.

COMBATTANTS RÉPUBLICAINS. — Ce samedi, perception de la Retraite Mutuelle à la Maison des Amicales, 37, rue du Hazé, de 15 à 18 heures. Pour sauvegarder leurs droits acquis, les adhérents doivent obligatoirement verser au moins 50 fr. 80 au cours de cette permanence.

Le service de renseignements fonctionnera de 16 à 18 h. même local et chez M. Vandewattyne, 75, rue Denfert Rochereau.

A. C. BELGES. — La section participera aux manifestations organisées demain dimanche par la Groupe des Phalempins de l'U.N.C. à l'occasion du 15e Anniversaire de sa fondation. Réunion à 9 h., rue Faidherbe, 12.

— La réunion générale est fixée au dimanche 9 juillet. Elle se tiendra sous la présidence de M. Thanne, consul de Belgique, qui remettra les distinctions honorifiques à M. Emile Van Eelslauder, officier de l'Ordre de Léopold II et à MM. Emile Hayt et Louis Verfaille, chevaliers de l'Ordre de Léopold II tous trois membres de la section.

CAISSE D'ASSURANCES SOCIALES « LE TRAVAIL ». — Le Comité informa les membres inscrits pour la visite de la Maison de Repos de Petite Synthe, que le rassemblement pour le départ en autocars est fixé demain dimanche à 6 h. 30 du matin au siège, 196, rue de Gulnes.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

FOOTBALL

A L'ASSOCIATION SPORTIVE TOURQUENNOISE. — L'éq. 1A de l'A.S.T. rencontrera demain dimanche l'éq. Pros B de l'U.S. Tourquenoise à 17 h. 30 au terrain des Orions, au cours de la Fêt organisée par l'œuvre de « La Brouette à la Mer » ; P.-V. pour les équipiers à 17 h. précises aux vestiaires.

Le Comité de l'A.S.T. fait un pressant appel à tous ses membres ainsi qu'à leurs familles pour assister en nombre à la grande fête sportive artistique et foraine organisée au profit de l'œuvre de « La Brouette à la Mer » et qui se déroulera au terrain des Orions à partir de 15 h. Entrée 1 fr.

AMICALE DES CINQ-VOLES. — Dimanche 10 juin, entraînement pour tous les joueurs à 9 h. au Chêne Houpline.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 19 juin à 19 heures précises.

BASKET-BALL

UNION SPORTIVE TOURQUENNOISE. — Les joueurs Léon Pardoen, Hallaert Eloi, Verhelst, Hotlle, Gryson, Debels, Chemin et Sillaert sont convoqués demain à 14 h. 30 au terrain des Orions pour la démonstration de basket contre les Pompiers de Tourcoing à l'occasion des fêtes organisées par « La Brouette à le Mer ».

TIR

30e CONCOURS FÉDÉRAL DU NORD AU TIR NATIONAL DE TOURCOING. — Nous voici à l'avant dernier dimanche du concours. Le Comité du Tir National prie instamment les retardataires de bien vouloir tirer leurs championnats et séries fixés les 9 et 10 juin, car pour des raisons diverses, bal nat de tireurs étrangers viendront le dernier jour et malgré les installations spacieuses du Stand, il se pourrait que l'affluence ne permît pas à tous de tirer à l'aise ce jour-là.

Il est rappelé en outre que les membres du Tir National ont droit à 10 séries gratuites à 200 m. et autant à 50 m. à employer soit aux points, soit au centre. Des prix intéressants sont parvenus cette semaine et les lauréats commencent à se montrer.

LE CONCOURS DE PRINTEMPS DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — Aujourd'hui, reprise du Concours, 1re séance de 14 h. 30 à 18 h. ; 2e séance dimanche de 9 h. à midi.

Les éboulements occasionnés par l'inondation de samedi dernier ayant fait apparaître des traces anciennes de séjour, le tir sera exécuté à la cible n. 21.

CARABINIERS DU CENTRE. — Classement du concours du mois de mai. Points sortis au sort pour le classement de la 3e catégorie : 1, 3, 5, 7.

MM. Hache E., 39, 7 fr. 50 ; Scherpereel J., 24, 6 frs ; Delcour R., 1/1, 1/3, 6 frs ; Deladrière G., 38, 37, 6 frs ; Coussement H., 22, 6 frs ; Robitaille J., 1/1, 1/5, 5 frs ; Mlle Nuyttens S., 38, 36, 5 frs ; MM. Silence A., 22, 5 frs ; Dumoulin R., 1/1, 5 frs ; Nuyttens A., 38, 2/35, 3 fr. 75 ; Dubly P., 16, 3 fr. 75 ; Dekimpe D., 1/1, 3 fr. 75 ; Debouvère L., 38, 29, 3 fr. 75 ; Debouvère Félix, 16, 3 fr. 75 ; Honoré Pierre, 1/1, 2 fr. 75 ; Truffaut A., 37, 2 fr. 75 ; Marhem A., 16, 2 fr. 75 ; Clarisse R., 2/5, 2 fr. 75.

Honoré Pierre peut retirer au siège, la prime du dernier dimanche du mois.

Stand ouvert de 10 à 13 heures.

PING-PONG

P. P. C. DU PONT-DE-NEUVILLE. — Ce samedi, match retour contre le P.P.C. de Nouveau Cog Chantant, sur leur table à 19 h. 30. Convoqués les joueurs Jean Lossy (capitaine) ; G. Hanon ; A. Horrent ; A. Lamartine et P. Cauliez.

BOULES

SOCIÉTÉ LA SAINT-MARTIN. — Demain dimanche 10 juin à 18 heures, réunion générale. — A 19 h. Boulage des Prix.

SPORTS FÉMININS

A Femina Sports. — Dimanche 10 juin, entraînement de toute la section ; rv. à 7 h. 30 au vestiaire.

Les grands prix d'athlétisme auront lieu les 17 juin et les Championnats de 2e série le 24 juin.

ÉTAT CIVIL

Naissances. — Michel Prévost, rue des Coulons, 71. — Ghislaine Lampole, rue d'Anvers, 84. — Suzanne Verkomat, rue de l'Yser, 51.

Publication. — Charles Vankeerbilcke et Eliane Smet.

Décès. — Arnaud Laurent, 3 mois, rue Léon-Salembien, 32. — Gérard Maréchal, 2 jours, rue Basse, imp. Catteau, 35.

HALLUIN

RECOMPENSE HONORIFIQUE

Nous apprenons que lors de sa séance du 5 juin dernier, le Conseil départemental a attribué la mention honorable de l'Enseignement à M. Georges Vercouttre, directeur de l'Ecole Communale Michelet, à Halluin, professeur d'horticulture.

Cette distinction méritée récompense le dévouement et le zèle que M. Vercouttre a toujours montré dans l'accomplissement de ses fonctions.

Les nombreux amis, les parents et élèves, tous ceux qui le connaissent, se réjouiront de cette belle distinction.

A Halluin, M. Vercouttre se dévoue en outre à la direction de la section d'horticulture et jardins ouvriers.

CAVALCADE qui passe au Familial-Ciné est un drame d'une simplicité émouvante au sein de la Cavalcade qu'est la vie humaine.

Chez les « Bohémiens et Bohémiennes ». — Demain dimanche, ce beau groupe carnavalesque ira rendre honneur à son dévoué secrétaire Eugène Sauvers, demeurant 23, cité Notre-Dame, puis fera une sortie au villa chez ses membres honoraires du quartier du Soleil et rua de la Lys. Rendez-vous au local à 1 h. 30.

Concordia-Harmonie. — Ce samedi soir, à 19 h. 30, Café de la Mairie, répétition.

RONCQ

S'AGIT-IL D'UNE VASTE ESCROQUERIE ?

Une affaire assez embrouillée, fait actuellement l'objet d'une enquête policière.

Il est difficile de donner beaucoup de détails — car seul — l'avenir, peut confirmer de façon certaine, les craintes d'un cultivateur qui a porté plainte.

M. Pierre Delobel, cultivateur, sentier de Neuville, à Roncq, depuis bientôt 10 mois, avait à son service un ouvrier polonais Casimir Becke, 34 ans, qui semblait devoir inspirer toute confiance.

Ce dernier, avait suggéré à M. Delobel une affaire à tenter en Pologne, par l'achat de pommes de terre qui, actuellement sont paraît-il dans ce pays, à bas prix, il est question de 5 à 6 fr. les 100 kilogs, alors que le cours de France, est comme l'on sait, 80 fr. à 95 fr.

L'affaire était tentante, on le conçoit.

Bref, l'ouvrier polonais et M. Delobel finirent par conclure un accord et le 26 avril dernier, tous deux partaient à Limberg (Lwowe) Pologne, où le fermier put voir la marchandise, puis les feuilles d'expédition présentées par l'ouvrier Becke.

Une certaine somme d'argent fut remise à Becke, par M. Delobel et depuis, pas d'arrivée des vingt (20) wagons de pommes de terre qui devaient s'acheminer, par la Pologne, l'Allemagne et la France,

INSTALLATION D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE A LINSELLES

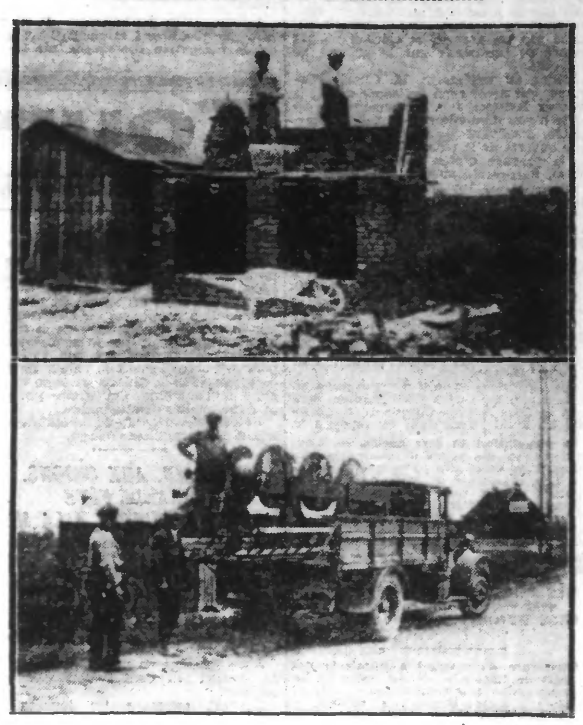

On est en train d'installer sur le territoire de Linselles et pour l'Energie Electrique du Nord plusieurs nouvelles lignes de haute tension.

A l'heure actuelle plusieurs équipes d'ouvriers sont occupés à la pose de câbles, au Bois-Blanc, le long de la route de Mouvaux à Linselles. Dans ce même quartier on procède à l'édification d'une cabine de transformation.

On voit sur votre cliché la cabine en cours de construction et le camion chargé de volumineuses bobines de câble électrique.

T. S. F. **"REXINETTE"**

MARQUE FRANÇAISE à partir de..... 895 fr. | Garanti 18 mois

AGENT EXCLUSIF POUR LE NORD:

Raymond DEBETTE, 102, Rue de l'Alma, ROUBAIX

Revendeurs, demandez nos conditions

4018

Entre-temps, Becke revint à la ferme, à Roncq, et voilà 15 jours, il repartit, pour soi-disant en terminer, quand tout à coup un télégramme arriva à l'adresse, à M. Delobel, de la part de Becke, qui disait, être actuellement arrêté à Berlin, et qu'il fallait le faire réclamer par le consul de Pologne en France.

On juge que tout cela, à fait réfléchir M. Delobel et il a jugé prudent de porter plainte entre les mains de M. Gadroy, commissaire de police de Roncq.

Une réunion publique. — Ce samedi soir 9 juin, à 20 h., aura lieu au Café du Cygne, rue de la Latte, une conférence publique et contradictoire organisée avec le concours de M. Henri Teitgen, vice-président de la Commission exécutive du Parti démocrate populaire et avocat à la Cour d'appel de Nancy.

Le conférencier traitera le sujet « Face à la Crise ».

MAISON HAUTEFEUILLE

Couleurs préparées : 3.90 le kg.

:-: *LORY-PEINTURE* :-:

Email à séchage rapide. — 77 rue de Mouvaux, Roubaix (face rue de Rome)

4015.

MOUVAUX

Harmonie des Accordéonistes Mouvalois. — Dimanche 10 juin, les sociétaires sont priés d'être présents au siège, à 14 h., pour la sortie aux fêtes du Blanc-Sceau, sous la direction du chef, M. R. Vemmeirhaeghe.

Terrain municipal de sports. — A dater de ce jour, le terrain municipal des sports Carrière des Prés, est interdit à toutes les sociétés jusqu'à nouvel ordre. Ceci afin de permettre la remise en état des pelouses par de nouveaux semis.

Les groupements sportifs sont priés d'en avertir leurs membres.

Musique municipale. — Dimanche 10 juin, rassemblement au siège, à 9 h. 45, pour l'Harmonie seulement : processions.

Etat Civil. — Naissance. — Geanick Filipo, boulevard Carnot, 173.

COULEURS PREPAREES 4 fr. le kilo BALATUM

10 fr. le m., **Papiers peints. Pour les chômeurs** ! Un stock de papiers peints à des prix incroyables. — VAN LEEDE, 158, r. Jules Guesde, ROUBAIX. 3538.

LINSELLES

Les douaniers ont découvert un dépôt de 279 kilos de tabac

A maintes reprises, la brigade des douanes de Roncq, s'est distinguée dans des affaires de fraude.

Dans la matinée de vendredi, une piste sérieuse fut suivie, sur les indications de M. le brigadier Adolphe Livet, commandant la brigade de Roncq et une descente était décidée au hameau du Blaton, sur la lisière des communes de Linselles-Wervicq.

M. le capitaine des douanes, Gaston Thuin, le lieutenant Carpentier, accompagnait le sous-brigadier Constant Pelafigue et le préposé Venel Maurice, tous trois de la brigade de Roncq.

Les recherches, aboutirent dans un endroit désert, au Blaton. Dissimulé dans un tas de bois, se trouvant dans un jardin non clôturé, et situé derrière un estaminet, on découvrit six ballots de tabac pour un poids total de 279 kilogs 300.

Cet estaminet est tenu par M. Hector Collecte, éleveur de volailles, qui déclare ne pas connaître ce dépôt.

Il s'agit d'une prise d'environ 18.000 francs.

Procès-verbal de saisie a été rédigé au bureau de la brigade des douanes de Wervicq.

BOUSBECQUE

Chez « Les Mordants ». — L'excellent club local « Les Mordants » donnera demain dimanche, au café «Jeanne d'Arc», rue Saint-Joseph, une importante séance démonstration cynophile, avec la participation des meilleurs sujets du Club.

L'entrée au terrain sera payante, pour couvrir les frais d'organisation.

A l'U. S. M. B. — Ce soir, samedi 9 juin, à 20 heures, au local, rue Saint-Joseph, fête annuelle de l'Union Saint-Michel, de Bousbecque.

Etat Civil — Décès : Adolphine D'Halluin, veuve Dumont, 69 ans, rue du Château.

MARCQ-EN-BARŒUL

UNE RUE VA ÊTRE OUVERTE SUR LE GRAND BOULEVARD

Depuis quelque temps on travaille à l'établissement d'une nouvelle rue, près de St-Maur, qui s'ouvrira sur le Grand Boulevard de Lille. Cette artère dénommée rue Réaumur se trouve sur le territoire de Lille mais est aussi à cheval sur ceux de La Madeleine et de Marcq-en-Barœul, ce qui explique les grandes difficultés qu'ont eu les habitants du quartier pour sa construction.

Depuis une dizaine d'années il avait été projeté de réunir le Buisson près de la Funquée au Grand Boulevard, à quelques mètres du carrefour St-Maur. Aussi quelques maisons, une quinzaine, se construisirent dans l'alignement problématique de la chaussée. Malheureusement, le projet fut abandonné et les pauvres riverains durent se morfondre longtemps dans la boue, l'hiver, n'ayant même pas de canalisations d'eau potable et d'électricité.

Ils résolurent de se réunir en une association et tentèrent une démarche près du maire de Lille. Ils demandèrent à la ville de Marcq de surseoir à toute autorisation de bâtir sur le terrain du boulevard qui se trouvait à l'emplacement de l'ouverture projetée de la rue. En 1929, l'association déposa à la mairie de Lille un projet où il était question d'une opération d'ensemble avec participation de la ville. Projet abandonné, la dépense étant trop forte. Cependant, en février 1932, le préfet du Nord en déclarant d'utilité publique l'acquisition du terrain face au boulevard vint récompenser leurs efforts et en 1933 eut lieu l'expropriation.

Cette année, quand l'autorisation ministérielle de commencer les opérations fut donnée et que l'adjudication des terrains fut faite, les travaux commencèrent. Néanmoins la rue Réaumur ne rejoindra pas le Buisson, mais se terminera en un cul de sac de façon à donner un débouché sur le Boulevard aux maisons déjà construites.

LA FÊTE DU QUARTIER DE L'ENTREPOT

Depuis un certain temps, il n'est bruit dans tout le quartier de l'Entrepôt que des grandes fêtes des 9, 10 et 11 juin. Ce hameau si calme est complètement transformé ; des installations foraines sont venues s'y fixer. Nous avons donné déjà le programme de ces journées. Il n'y manqua rien : bon accueil, chants, musique, danse, tir, etc...

Par ailleurs, le comité, fait savoir que la course cycliste, le Grand Prix des Jeunes, se courra dimanche 10 juin et que le départ se ferfa à 9 h. au lieu de 10 h.

La collecte des ordures ménagères. — A dater de ce jour, la collecte des ordures ménagères est assurée suivant les dispositions ci-après : lundi, mercredi, vendredi, quartier de Rouges-Barres, Boulevards, Croisé-Laroche, Le Bourg.

Mardi, jeudi, samedi : quartier du Plouich, rue nationale 17, Le Pont, Montplaisir.

Les ménagères sont invitées à sortir régulièrement leurs poubelles aux jours désignés pour chaque quartier. Les poubelles ne doivent pas être surchargées et leur poids ne doit pas dépasser 25 kg. Les trottoirs et fils d'eau doivent être nettoyés et le balayage recueilli dans les poubelles.

La collecte commence à six heures durant la période d'été et à sept heures pendant la période d'hiver.

Accidents de travail. — A la Centrale électrique de la Cotonnière de Fives, quartier du Buisson, Fernand Duhamel, 22 ans 1/2, ouvrier tôlier, demeurant rue Neuve à Lomme, a eu le pied écrasé par une benne, lors d'une manœuvre d'un élévateur à scories. Il a reçu des soins du docteur Depreux, qui lui a ordonné 1 mois de repos pour se soigner.

— Frédéric Faber, 24 ans, domicilié 58, rue Jules Guesde à Marcq-en-Barœul, et travaillant pour le compte de M. Rene Poissonnier, boulanger, 10, contour de l'Eglise, s'est blessé à la jambe droite en portant un panier de charbon. La plaie infectée nécessitera un repos de dix jours.

WAMBRECHIES

M. PICAVET, MAIRE, REÇOIT LES PALMES OR DE L'ORDRE DE LA COURONNE DE BELGIQUE

Par décret royal, M. Gaston Picavet, maire de la commune, reçoit les palmes or, ordre de la Couronne de Belgique, c'est pour son dévouement et pour les éminents services qu'il a rendus à la nation amie, que M. Picavet reçoit cette haute distinction qui lui fait grand honneur. C'est avec plaisir que tous ses amis apprendront cet heureux événement.

UNE RÉVOLUTION A PARIS ?

Non ! Une évolution... dans l'Hôtellerie ! **Le Prix Unique** appliqué au Grand Hôtel du Pavillon, 36 rue de l'Echiquier (à 50 m. des Grds Boulevards). Pas de surprise ! Toutes les chambres avec le petit déjeuner complet seront comptées : pour une personne : 35 frs, pour 2 personnes : 50 frs ; avec bain : 10 frs de supplément par personne ; tous les repas 20 frs. 9827

WERVICQ-SUD

Tournée du Contrôleur. — Le Contrôleur des Contributions se tiendra à la disposition des contribuables la mardi 12 juin, de 10 à 12 h. et de 14 h. 15 à 17 h., pour leur fournir toutes explications et renseignements utiles sur impositions, à la mairie.

Syndicat agricole. — Le Président du Syndicat agricole fait connaître à M. le Maire suite à son intervention, le prix du lait et du beurre dans la commune fixé par le syndicat : Lait chaud, 1 fr. 30 le litre au lieu de 1 fr. 50 précédemment ; lait froid, 0.90 le litre au lieu de 1 fr. et le beurre 18 fr. la kilog au lieu de 20 fr. précédemment. Cette baisse de produits de ferme sera certes bien accueillie et nous remercions le syndicat agricole de l'effort produit pour l'abaissement du coût de la vie.

LILLE

POUR L'ÉCOLE LAIQUE

De grandioses manifestations se dérouleront le 17, à Lille

Le Comité d'organisation de la manifestation qui se déroulera le 17 juin, à Lille, sous les auspices de la ville de Lille et de l'Union départementale des Amicales laïques, publie ci-dessous les premières adhésions qui lui sont parvenues.

I. Flers-Lille : 1. Harmonie ouvrière laïque Pasteur ; 2. Clique scolaire ; 3. Section d'éducation physique ; 4. Amicale laïque Pasteur, Jean Jaurès.

II. Ilem : 1. Clique scolaire ; 2. Section d'éducation physique ; 3. Amicale laïque.

III. Lille : 1. Amicale Lavoisier ; 2. Amicale Mme Campan ; 3. Amicale Paulin Parent ; 4. Amicale Saint-Sauveur ; 5. Amicale Voltaire.

IV. Lys-lez-Lannoy : Amicale Ferdinand Buisson.

V. Rouchin : Amicale Jean Jaurès.

VI. Roubaix : 1. Amicale Ernest Renan ; 2. Amicale Léon Marlot ; 3. Amicale Turgot.

Le Comité d'organisation rappelle que les adhésions doivent lui être adressées, dans le plus bref délai. Secrétariat général, Mairie de Lille.

Aux Amicales laïques du Nord

Les amicales laïques du Nord ont reçu : 1. une première note leur donnant les grandes lignes du programme des manifestations du 17 juin ; 2. un appel et un questionnaire à remplir en vue des dites manifestations ; 3. un appel et une liste en vue du banquet démocratique.

Le Comité d'organisation les prie de renvoyer, au plus tôt, listes et questionnaires, Secrétariat général, Mairie de Lille.

En vue du banquet monstre

Le Comité d'organisation rappelle : 1. qu'un banquet monstre aura lieu, le 17 juin, à midi quarante-cinq, Grand Hall de la Foire Commerciale ; 2. que le coût du couvert est fixé à 13 francs, pourboire compris ; 3. que les dames sont admises.

Il attire de nouveau l'attention des Amicales sur la nécessité d'adresser au plus tôt les adhésions de leurs membres, en y joignant les fonds, Secrétariat général, Mairie de Lille.

Avis urgent

Les Amicales ont reçu ou recevront des affiches et des papillons en vue des manifestations de Lille.

Le Comité d'organisation les prie de vouloir bien les apposer au plus tôt, aux emplacements les plus en vue.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

AUDIENCE DU 8 JUIN

Les accidents. — Léon Flipo, 34 ans, marchand de primeurs à Flers-Breucq, rue de la Concorde, pilotait une voiture automobile le 2 novembre 1933 à Roubaix, lorsqu'il heurta et blessa un cycliste.

Pour blessures involontaires et contraventions au Code de la Route, Flipo a été condamné par défaut à 8 jours d'emprisonnement et à 2 amendes de 6 francs.

— Le 22 janvier 1934, à Flers, un cycliste était heurté par la voiture automobile que conduisait Paul Verfaillie, 27 ans, chauffeur à Lys-lez-Lannoy. Celui-ci, poursuivi du chef de blessures involontaires, a encouru 25 francs d'amende avec sursis et deux amendes de 6 francs. Il paiera au cycliste une somme provisionnelle de 1.500 francs en attendant qu'un médecin expert se soit prononcé sur les conséquences qui ont résulté pour lui du fait de cet accident.

— La dame D. V., 33 ans, représentant de commerce à Roubaix, comparaissait également pour un délit de blessures involontaires, occasionné avec sa voiture automobile, boulevard de la Liberté, à Lille.

Elle a été acquittée.

— Le 21 janvier 1934, sur le grand boulevard, territoire de Marcq-en-Barœul, une collision se produisait entre deux voitures automobiles. L'automobiliste tamponneur, Auguste Vermeeren, 57 ans, teinturier à Roubaix, a été condamné à 25 fr. d'amende avec sursis, à deux amendes, l'une de 6 francs, l'autre de 5 francs, pour contraventions connexes.

Mauvais payeurs. — Blanche Duzetel, épouse Davergne, 41 ans, ménagère à Abbeville, et Oscar Davergne, 61 ans, domicilié également à Abbeville, avait commis le délit d'abandon de famille en restant volontairement plus de 3 mois sans acquitter les termes d'une pension alimentaire qu'ils devaient servir à leur mère et belle-mère, 6 jours d'emprisonnement à chacun.

Camion et tramway. — Marcel Lefebvre, 29 ans, camionneur à Seclin, conduisait le 22 janvier 1934 un camion à Lille, lorsqu'il entra en collision avec un tramway.

Lefebvre a été condamné à 25 francs d'amende avec sursis et à 1 franc de dommages-intérêts envers la Compagnie des Tramways.

Affaires diverses. — 6 jours d'emprisonnement et 2.750 fr. d'amende à Henri Vandenbulcke, 22 ans, demeurant à Tourcoing, pour importation du tabac de provenance étrangère.

— 16 jours d'emprisonnement, 500 fr. d'amende et 50 fr. d'astreinte à Louis Duboscage, 41 ans, maçon à Touffiers, qui a exporté un chien de forte race.

— 6 jours et 500 fr. d'amende à Camille Chenon, 27 ans, sans domicile fixe, qui a été arrêté avec 4 kilos 100 de tabac belge.

ARMENTIÈRES

UN RÉCIPIENT CONTENANT DE L'ESSENCE ÉCLATA

UN POMPIER FUT BLESSE

Hier vers 17 h., un ouvrier peintre ayant terminé son travail à la caserne des pompiers rue Jules-Ferry, était occupé à nettoyer ses pinceaux dans un récipient contenant de l'essence. Comme l'ouvrier fumait une cigarette, une étincelle tomba dans l'essence et y mit le feu. L'ouvrier alla prévenir la pompier Verraest, 28 ans, concierge de l'Hôtel, lequel arriva et s'empara d'un extincteur. L'appareil éclata par la base et blessa le pompier.

Un docteur appelé donna ses soins au blessé dont l'état n'est pas grave.

Dernière Heure

SUCCÈS DE LA FRANCE A LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

La quasi unanimité des pays qui y étaient représentés s'est groupée autour d'elle

Après le vote sans opposition du projet de résolution de la délégation française, on pourra difficilement prétendre que la France est isolée. Autour d'elle, s'est groupée, hier à Genève, la quasi unanimité des 54 pays représentés à la Conférence du Désarmement. Deux pays seulement ont fait des réserves et se sont abstenus ; l'Italie et la Hongrie. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne se sont associés plus intimement dans les dernières heures à l'œuvre constructive de la délégation française. En ce qui concerne la Grande-Bretagne, il y a longtemps que des paroles aussi amicales n'avaient été prononcées du haut d'une tribune publique par les représentants des deux pays voisins et amis. Par ailleurs, M. Eden n'a pas craint de préciser publiquement la responsabilité de l'Allemagne dans la situation actuelle à la Conférence du Désarmement et dans les dangers que court la paix européenne. Ces déclarations constituent un témoignage de plus de la concordance qui existe au fond entre les pensées gouvernementales à Londres et à Paris.

Enfin, la nouvelle communiquée à la fin de la journée du prochain voyage de M. Barthou à Londres, constitue la consécration de l'accord qui a pris la forme de la résolution de Genève.

La France a su maintenir toutes ses positions. Une comparaison du texte voté hier et de celui qui fut proposé il y a deux jours permet de constater, en effet, deux seules différences. Le texte voté fait mention des mémoranda anglais, italien et allemand, mais uniquement comme des documents historiques destinés à être consultés. Enfin, le texte voté fait expressément mention du retour de l'Allemagne à la Conférence de Genève. Cette adjonction a été faite à la demande de M. Barthou, qui a estimé que mieux valait dire nettement et clairement les choses auxquelles tout le monde pensait, sans vouloir l'écrire ; ainsi une équivoque a été dissipée.

Satisfaction à Londres

On se montre extrêmement satisfait à Londres que la latitude qui avait été laissée à M. Eden pour négocier un compromis entre les thèses en présence, ait permis d'aboutir à un accord. Les divergences qui étaient apparues à Genève entre les thèses française et anglaise causaient en effet, à Londres, un réel malaise. Le désir que l'on manifeste de ménager avec Paris toutes les possibilités d'entente que commanderaient les événements, procède en premier lieu de la crainte éprouvée par l'Angleterre depuis l'augmentation du budget militaire allemand. Mais, à cette raison, vient s'en ajouter une autre qui semble grandement préoccuper les cercles dirigeants, à savoir la perspective d'une étroite entente franco-russe. Aussi, les commentaires que suscite l'accord de Genève portent bien plus sur la satisfaction que cause le rétablissement de la solidarité anglo-française que sur les perspectives que présente désormais la Conférence, c'est-à-dire que l'annonce de la visite à Londres de M. Barthou a causé aux Anglais un vif plaisir.

LA FRAUDE

Le nommé Messéan, 49 ans, demeurant à Armentières, a été arrêté mercredi, à 17 h., dans les prés Duhem avec un kil. 500 grammes de tabac belge et cent cigarettes. Le fraudeur a été conduit à la gendarmerie pour être transféré au Parquet.

UNE COLLISION

Hier vers 11 h. 30, M. Delay, menuisier-charpentier, rue du Cimetière, passait en vélo-moteur à La Targette, lorsqu'il entra en collision avec une auto. Il n'y eut que des dégâts matériels, mais le vélomoteur a été sérieusement endommagé.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

Cyclisme. — A l'occasion de la ducasse du populeux quartier de Mont-à-Leux, dimanche 17 juin à 9 h., course de 20 km. : (900 fr. de prix, ouverte à tous les coureurs de moins de 18 ans.

A 15 h., grandes courses sur piste au Vélodrome de l'Union, avec le concours des meilleures équipes de Liége, de Charleroi, de Mouscron et des environs.

Lundi 19 juin à 17 h., course de 50 km. pour débutants et coureurs Français 3e et 4e catégories, 600 fr. du prix.

Arrivée chez Voet, Grande Rue.

Mardi 19 juin à 17 h., course de 30 km. pour débutants, 400 fr. de prix.

MENIN

Une voleuse à l'œuvre. — Une personne bien mise, paraissant être âgée de 45 ans, portant un manteau bleu, trouvé un système d'escroquerie peu ordinaire.

Vendredi, vers 9 h. 30, cette personne se présenta chez Mme Depreau Gérard, née Vollaert Géorgine, âgée de 32 ans, demeurant 120, rue de Courtrai, elle était porteuse d'un paquet peu volumineux. Cette inconnue disait avoir un paquet pour son voisin M. Denys Victor, marchand de légumes, demeurant 118, rue de Courtrai, et demanda puisque son voisin n'était pas là, si elle voulait prendre ce paquet, et qu'il y avait une somme de 27 fr. 50 à payer.

Mme Depreau, qui connaît très bien son voisin, s'empressa de verser la somme demandée contre remise du paquet. Lorsque quelques instants après, elle alla porter le paquet chez M. Denys, celui-ci ne savait rien, et lorsqu'on ouvrit le paquet, il ne contenait que des feuilles de laurier.

La même voleuse a essayé de faire la même chose dans une maison vis-à-vis de sa victime, chez Mme Vanhennebrouck Floris, née Coucke Julienne, demeurant au n° 189. Mais celle-ci répondit : « Je veux bien prendre le paquet, mais moi je ne payerai rien ».

On recherche activement cette voleuse.

COURTRAI

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Graves affaires de fraude à Menin. — Il y a quelques mois, une auto contenant un paquet de 10 kilogs de saccharine, fut arrêtée par les agents du fisc dans la rue de Wervicq, à Menin. Les occupants : Van Renterghem Léopold, agent en produits pharmaceutiques de Capellen (Anvers), son frère Goduward et une femme de Gulleghem qui leur servit de guide, l'épouse Martin, prétendirent que le paquet leur avait été confié par un inconnu dans un café, à Bissegem, avec mission de le déposer dans un établissement de Menin sous le nom de M. Henri. La femme avait été, selon eux, invitée à prendre place dans l'auto, car ils roulèrent dans la même direction. Le tribunal a acquitté Goduwald Van Renterghem faute de preuves suffisantes ; Léopold Van Renterghem écope de 4 mois de prison, ainsi que la femme Martin. Ils paieront solidairement 20.000 fr. d'amende fiscale.

— Les accusés de Courtrai, sous la conduite de leur contrôleur M. Maquet, et aidés de la gendarmerie locale, capturèrent, il ya quelques mois, la nuit, trois fraudeurs professionnels à Thielt : Heuvels Georges, de Mouscron ; Moulin Emile, d'Estaimpuis et Spilliers Richard, de Mouscron.

Les sus-nommés transportaient une importante quantité d'alcool luxembourgeois. Vu que les deux premiers sont des récidivistes, le tribunal fut très sévère. Heuvels fut condamné à 2 ans de prison, Moulin à 10 mois et Spilliers à 4 mois. Ils paieront solidairement 100.897 francs d'amende fiscale. Tout le matériel et l'auto furent confisqués. Les trois prévenus, qui se trouvaient en état de détention préventive, ont été reconduits en prison.

PECQ

INAUGURATION DU NOUVEAU PONT SUR L'ESCAUT

Aujourd'hui et demain dimanche à l'occasion de l'inauguration du nouveau pont sur l'Escaut et de la nouvelle rue Albert Ier se déroulera une grande manifestation patriotique à laquelle assistera le colonel Six, aide de camp du Roi.

Samedi 9 juin : à 18 h., au terrain du Racing Club Pecquois, rue de Courtrai, match de football entre le Sporting Club Templeuvois 1 et une équipe sélectionnée des clubs de Pecq, Leers-Nord et Néchin. Réception du Club de Templeuve par le Comité et la Musique des Anciens Combattants. Visite au monument aux morts de la guerre.

Dimanche 10 juin : à 14 h. 30 : Départ du cortège, rue de Tournai ; à 16 h. 30 : Concerts par la Musique du 3e Regiment de Chasseurs à pied de Tournai et les Sociétés d'Helchin, Potles et Saint-Léger ; à 23 h., sur le pont Maurice-Leyner et sur l'Escaut : Brillant feu d'artifice.

Lundi 11 juin, à 14 h. : Concours de ballonnets ; à 17 h., Grand'Place : Concours de jeu de balle.

La population pecquoise est invitée à pavoiser.

Une collecte sera faite au profit des victimes de Pâturages.

TOURNAI

A l'occasion de la naissance du Prince Albert de Liège, l'Administration Communale de Tournai a adressé à la Famille Royale le télégramme suivant :

Les Bourgmestre et Echevins de la Ville de Tournai, heureux d'apprendre la naissance du Prince Albert, s'associent à la joie de la Famille Royale et forment les vœux les plus ardents pour la santé de Sa Majesté la Reine.

Ils prient Sa Majesté le Roi d'agréer leurs vives félicitations et leurs souhaits d'heureux avenir pour le jeune Prince.

M. le Bourgmestre a en outre fait sonner la grosse cloche du Beffroi hier à midi pour annoncer à la population tournaisienne cet heureux événement.

Le drapeau national a été arboré à l'Hôtel de Ville et à tous les édifices communaux.

Arrestation. — La police a procédé à l'arrestation, sur ordonnance de capture, du nommé D'Hert Léo, domicilié en cette ville, rue de l'Ecorcherie.

Vol d'un vélo. — Hivre Nestor, demeurant à Vaulx, qui avait déposé son vélo contre la façade du Café du Grand pon, chaussée de Renaix, constata la disparition de sa machine quand il sortit du café. Plainte a été déposée à la police.

Chute dans l'escalier. — Hansart Henriette, demeurant rue du Château a fait une chute dans l'escalier de sa demeure et s'est blessée assez gravement à la tête. Après avoir reçu des soins du Dr Gorlier, elle fut admise en traitement à la Clinique Sainte-Anne.

COLOMBOPHILIE

Après l'Assemblée Générale du Cercle « La Concorde »

Nous avons donné hier un entretiet de l'importante réunion qui eut lieu à « La Concorde », voici aujourd'hui l'ordre du jour qui fut voté à l'unanimité à l'issue de cette réunion qui se termina dans l'enthousiasme :

« Les membres du Cercle colombophile « La Concorde », réunis en leur siège social, 126, rue de la Gare, le jeudi 7 juin 1934, après exposé par la Commission des résultats obtenus par les concours donnés en commun avec l'Union des Six Fédérations, concours en deça de Paris :

» décident de reprendre leur liberté pour toute la saison 1934 et donnent pouvoirs à leur Commission pour l'organisation en commun des concours au delà de Paris, en accord avec l'Union précitée :

» tiennent à démentir avec la plus grande énergie les propos colportés par quelques éléments mal intentionnés et tendant à nuire aux intérêts de la Société :

» font confiance à toute leur Commission et en particulier à leur président ;

» soulignent enfin que contrairement à ce qui avait été envisagé, aucun élément trouble ne s'est fait remarquer au cours de la réunion, et que leur absence fut seule très remarquée.

» Lèvent la séance aux cris de « Vive La Concorde ».

Et voilà comment se termina une réunion qui s'annonçait sous les plus mauvais auspices : une fois encore on peut répéter, sans crainte de s'abuser que la concorde et la bonne harmonie règnent toujours à « La Concorde » de Roubaix.

Annonces des Concours organisés dans la région

A ROUBAIX

CLERMONT A LA CONCORDE. — Aujourd'hui samedi, en paniers de 15 à 19 h. pour le concours de Clermont doté de 150 fr. de prix d'honneur dont 50 fr. réservés pour sociétaires. Un régulateur, une pendule œil de bœuf, un baromètre, par mise à 1 fr. et par série désignée soit 1 et 2, 3 et 4. — Les amateurs sont invités à enloger nombreux à ce premier concours donné par la société, prouvant bien par là que leur désir véritable était de jouer en famille.

CLERMONT AU « PROGRES ». — La Société informe ses amateurs que d'un commun accord, il donnera comme par le passé, les concours en deça de Paris dans son rayon. Aujourd'hui en paniers de 15 h. 30 à 19 h. au siège. 100 fr. de prix d'honneur plus 20 séries de 2 non désignés à 15 fr. (une par amateur). Il n'est